

Sentier des Moines (N°6)

Serres - Serres



Panorama depuis la crête de Fontarache (CCSB)



Randonnée familiale à la rencontre du patrimoine historique et religieux de Serres. En chemin, l'itinéraire passe devant deux chapelles et un tombeau hébraïque.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.6 km

Dénivelé positif : 406 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Histoire et patrimoine, Sommet et col

Itinéraire

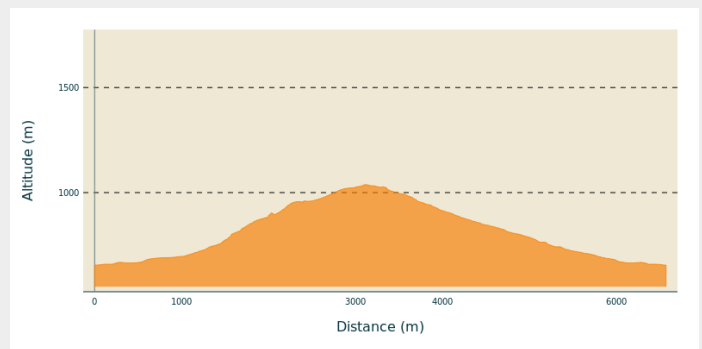
Départ : Office de tourisme, Serres

Arrivée : Office de tourisme, Serres

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Serres

Profil altimétrique



Altitude min 652 m Altitude max 1038 m

1. Rejoindre la fontaine de l'autre côté du rond point, en face de l'Office de Tourisme, et suivre le GR jusqu'au Col de Saumane. Pour cela, monter la "rue des Remparts" à gauche, passer sous des arcades et remonter pour passer devant la mairie à gauche ("rue du Portail"). Continuer tout droit, et emprunter un petit passage qui longe le grillage de l'école primaire.
2. Remonter le carrefour entre les écoles, puis prendre à droite le "chemin du Château" (GR). 300 m plus loin, monter à droite les escaliers du "chemin de la Chapelle", menant à la tour de Molend et à la chapelle. Poursuivre le sentier qui s'élève en lacets sous les pins, en passant devant le tombeau juif.
3. Contourner le Rocher pointu (842 m) pour poursuivre sur la crête de Fontarache. Le sentier suit la crête entre blocs de calcaire, buis et chênes pubescents, jusqu'au Col de Saumane (1031 m).
4. Au col prendre à gauche, direction Serres, et 10 m plus loin à gauche, suivre le sentier qui croise plusieurs fois la piste forestière.
5. A la fin du sentier, poursuivre à gauche par la piste, passer devant une propriété privée (merci de rester sur la piste) puis devant la Chapelle de Saumane. La piste se transforme en chemin goudronné pour rejoindre Serres. Entrer dans le village de Serres et arriver près du collège (poteau "Les Ecoles"). Emprunter le même itinéraire qu'à l'aller en suivant le GR, pour retrouver l'Office de Tourisme à travers les ruelles et les passages voûtés.

Sur votre chemin...



- 🌀 Rocher Pointu (A)
- △ Crête de Fontarache (C)

- ✳ Point de vue (B)
- △ Col de Saumane (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Au retour de la randonnée, il est vivement recommandé de visiter Serres. Ce village témoigne d'un riche passé avec ses passages voûtés (soustets).

Comment venir ?

Transports

- Limitons les déplacements, pensons aux transports en commun et au covoiturage : <https://zou.maregionsud.fr>

Accès routier

Depuis Laragne-Montéglin (17 km), suivre la D 1075 au nord-ouest jusqu'à Serres.

Parking conseillé

Parking de l'office de tourisme, Serres

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Sisteron Buëch - bureau de Serres

Place du Lac, 05700 Serres

serres@sisteron-buech.fr

Tel : 04 92 67 00 67

<http://www.sisteron-buech.fr>



Sur votre chemin...

Rocher Pointu (A)

Dominant le Sentier des Moines, le Rocher Pointu s'impose par sa forme. Il ressort du terrain et surplombe les alentours. Il offre une très belle vue sur le village de Serres, sa vallée et la rivière du Buëch. Sa forme pointue caractéristique impressionne et en fait une spécificité géologique de Serres.

Point de vue (B)

Le Sentier des Moines domine la vallée du Serrois et offre de beaux panoramas sur le territoire, notamment depuis la Crête de Fontarache.

Crête de Fontarache (C)

La Crête de Fontarache est un passage incontournable entre Serres et le Col de Saumane pour les marcheurs empruntant le Sentier des Moines.

Col de Saumane (D)

Le col de Saumane (1029 m) permet de rejoindre Serres par la Chapelle de Saumane ou la Crête de Fontarache. Par celui-ci, il est également possible d'accéder au Rocher de Jardanne et de gagner le village de Sigottier. Ombragé par les arbres et herbeux, c'est le terrain idéal pour faire une pause ou un pique-nique par temps calme.